





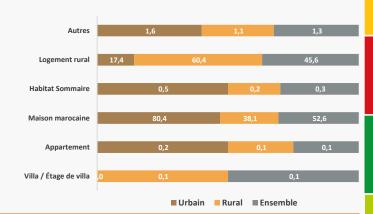
CONDITIONS D'HABITATION

EDITION 2025

HABITAT : HÉRITAGE ET MUTATION VERS L'HABITAT MODERNE

La répartition des ménages par type de logement montre qu'au niveau provincial, **52,6%** des ménages occupent un logement de type « maison marocaine » (**74,5%** au niveau de la région). Le type de logement « logement de type rural » vient en deuxième position avec **45,6%** (**13,8%** pour la région), suivi par le logement « autre » avec **1,3%** (**1,9%** pour la région), et en quatrième position vient le type de logement « villa » avec une participation de **0,1%** (**1,2%** pour la région). Et le type de logement « appartement » avec **0,1%** (**8,1%** pour la région).

Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (en %)



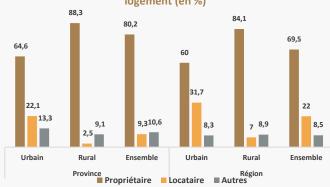
STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT

En 2024, **80,2%** des ménages de la Province de Tata sont des propriétaires ou copropriétaires de leurs logements, contre **69,5%** au niveau régional. Quand aux ménages locataires ils sont de **9,3%**, Ce taux est inférieur à ceux enregistrés au niveau régional **22%** et au niveau national **19,7%**. En milieu rural, la majorité des ménages sont propriétaires de leurs

locataires ne représentent que **2,5%.**En milieu urbain, **64,6%** des ménages sont propriétaires ou accédant à la propriété et **22,1%** sont "locataires".

logements 88,3% contre 84,1% au niveau régional. Par contre les ménages

Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement (en %)



RAJEUNISSEMENT DU PARC LOGEMENT

La répartition des ménages selon l'ancienneté du logement, révèle que 43,8% des ménages occupent un logement dont l'ancienneté est entre 20 et 49 ans contre 34,9% au niveau régional, 23,8% habitent des logements dont l'âge est compris entre 10 et 19 ans (34,1% au niveau régional), alors que la part des ménages occupant un logement âgé de moins de 10 ans au niveau de la province 11,4% reste inferieur a celle enregistrée au niveau régional 20,8% et en fin, 21% des ménages habitent des logements de 50 ans ou plus (10,1% au niveau régional).

Répartition des ménages selon l'ancienneté de logement et le milieu de résidence (en %)



■ Moins de 10 ans ■ Entre 10et 19 ans ■ Entre 20 et 49 ans ■ 50 ans ou plus

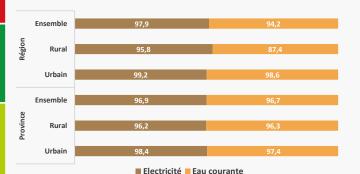
DES LOGEMEMT MIEUX DOTES EN INFRASTRUCTURES SOCIALES DE BASE

Amélioration significative de l'accès aux services de base

En 2024, la quasi-totalité des ménages occupent un logement reliés au réseau public d'électricité **96,9%** (**97,9%** au niveau régional) . selon le milieu de résidence ce taux s'élève à **98,4%** dans le milieu urbain, le milieu rural enregistre en milieu rural enregistre **96,2%** (respectivement **99,2%** et **95,8%** au niveau régional).

Le taux de raccordement au réseau public d'eau potable a atteint **96,7%**. Selon le milieu de résidence ce taux s'élève à **97,4%** dans le milieu urbain (**98,6%** au niveau régional) et **96,3%** en milieu rural dans la province et dans la région.

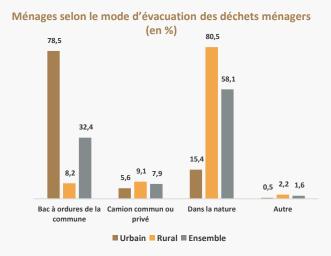
Taux d'accès des ménages aux services de base (en %)



EVACUATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

En 2024, **32,4%** des ménages utilisent le bac à ordures de la commune pour évacuer les déchets ménagers, **7,9%** d'entre eux utilisent le Camion ou privé. Selon le milieu de résidence, **78,5%** des ménagent urbains qui jettent les déchets ménagers dans des bacs à ordures de la commune. **5,6%** d'entre eux utilisent le camion commun ou privé et **15,9%** utilisent d'autres modes d'évacuation.

En milieu rural, la majorité des ménages utilisent autre mode d'évacuation des déchets ménagers **8,2%** utilisent bac à ordures de la commune et **9,1%** utilisent camion commun ou privé enfin **82,7%** jettent dans la nature.

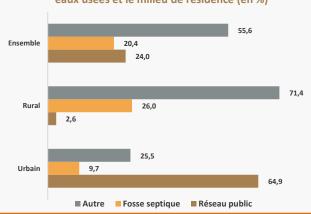


MODE D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES

Au niveau de la province, 24% des ménages habitent des logements raccordés au réseau public d'évacuation des eaux usées. Tandis que les ménages non raccordés 76% se débarrassent de leurs déchets liquides en utilisant soit les fosses septiques et les puits perdus, soit sous forme de rejet dans la nature.

En outre, il existe un différentiel important, entre milieux de résidence. En effet, si pour le milieu urbain **64,9%** des ménages habitent des logements raccordés au réseau public, la situation en milieu rural reste très critique, dans la mesure où seulement **2,6%** des ménages bénéficient de ce service.

Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence (en %)



Source: HCP, RGPH 2004, 2014 et 2024



www.hcp.ma/region-agadir



www.bds-soussmassa.hcp.ma

drp.agadir@gmail.com



facebook.com/hcp.soussmassa



Guichet statistique: statguichetsm@hcp.ma

